6A2. Plan des servitudes d'utilité publique

Vu pour rien annexé à la délibération du Conseil Municipal du 23 septembre 2019, approuvant l'ouverture de la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme.

- AC1 Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques
- AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés
- PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)
- AS1 Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
- I1t1 Servitude institué au voisinage des cimetières
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- A5 Servitude relative aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

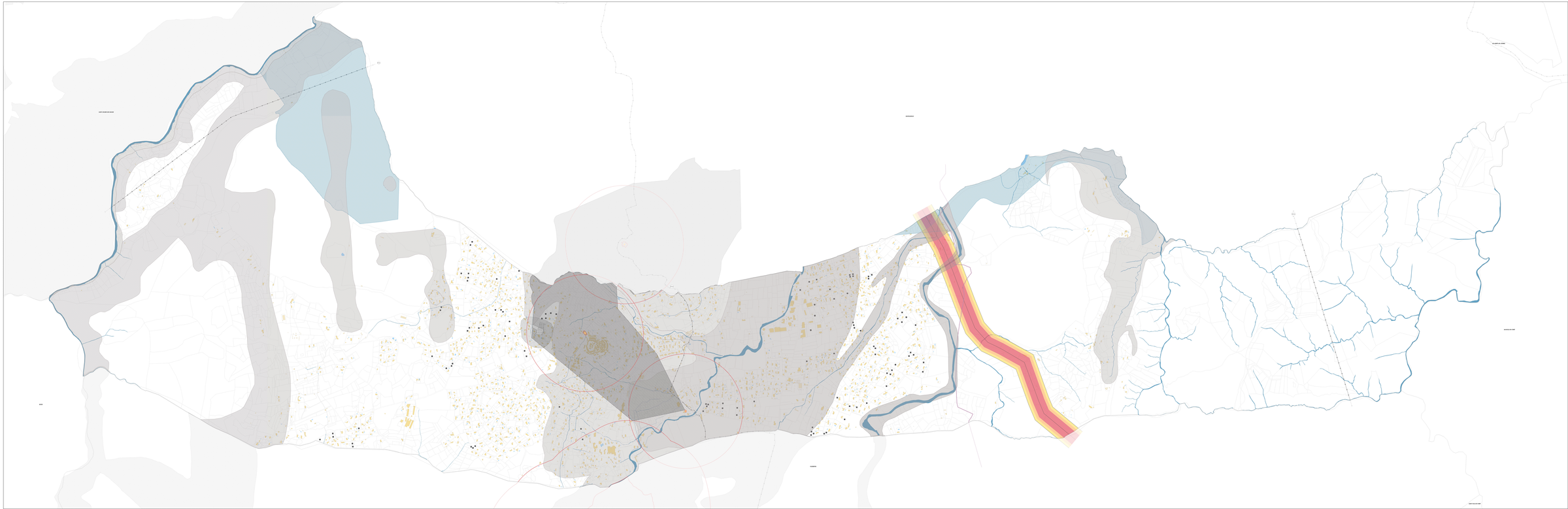

Echelle : 1/5000 ème